

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

INITIATION À L'OBSERVATION ET À LA NOTION DE SOINS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

CODE : 8210 12 U21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 803 DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RESEAUX
--

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général

INITIATION À L'OBSERVATION ET À LA NOTION DE SOINS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement pour adultes, cette unité d'enseignement doit :

- ♦ Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à accompagner l'étudiant/l'étudiante à s'initier à l'observation professionnelle, notamment dans le cadre d'interactions entre différents intervenants/intervenantes.

Elle permet également à l'étudiant/étudiante d'observer des prises en soins qui respectent le plan de soins et une démarche de qualité des soins.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Pour l'UE « Construire son projet professionnel d'aide-soignant/aide-soignante »

dans le contexte situationnel et en tenant compte du niveau de complexité repris dans le profil d'évaluation du SFMQ annexé à ce dossier pédagogique,

dans les limites de sa fonction,

dans le respect du délai imparti,

- ♦ de présenter son projet professionnel à ce stade de la formation :
 - comparer ses représentations initiales du métier d'aide-soignant/aide-soignante avec ses représentations actuelles,
 - exprimer ses atouts et ses difficultés pour le métier,
 - exprimer ses préférences et ses aspirations pour son métier futur à travers l'expérience acquise au sein de l'UE.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Construire son projet professionnel d'aide-soignant/aide-soignante », code n° 8210 11 U21 D1, classée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant/étudiante sera capable :

dans le contexte situationnel et en tenant compte du niveau de complexité repris dans le profil d'évaluation du SFMQ annexé à ce dossier pédagogique,

dans les limites de sa fonction,

en développant une communication adaptée,

dans le respect du délai imparti,

- ♦ de décrire, sur base de son observation, une interaction entre deux intervenants/intervenantes dans le cadre d'une situation professionnelle ;
- ♦ de décrire, sur base de son observation, une situation professionnellement significative en différenciant les éléments objectifs et subjectifs¹.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ♦ le niveau de clarté avec laquelle l'étudiant/étudiante s'exprime,
- ♦ le niveau d'argumentation dans sa description et dans sa présentation,
- ♦ le niveau de précision apporté à la réalisation de la tâche.

¹ La visée n'est pas d'avoir une observation exhaustive. Le but est que le candidat distingue les éléments subjectifs des éléments objectifs, c'est-à-dire une des premières étapes de la démarche réflexive.

4. PROGRAMME DES COURS

à partir de situations exemplatives, de témoignages et/ou de visites de lieux de soins,

4.1. Approche des sciences humaines et sociales dans le domaine des soins aux personnes

L'étudiant/étudiante sera capable :

- ♦ de décrire un aperçu de l'entourage du bénéficiaire de soins (BS) : les différents types de familles, les groupes d'amis, le voisinage... ;
- ♦ d'envisager les différents publics et leurs spécificités : notions introductives liées aux personnes âgées et à la gériatrie, à la santé mentale et la psychiatrie, aux personnes en situation de handicap, aux soins à domicile, aux personnes en fin de vie... ;
- ♦ d'observer différentes habitudes de vie et cultures dans l'approche des soins (habitudes alimentaires, vestimentaires, hygiène corporelle, entretien du cadre de vie...).

4.2. Initiation à l'observation professionnelle dans la prise en soins

L'étudiant/étudiante sera capable :

- ♦ de s'initier à l'observation professionnelle :
 - définition et enjeux de l'observation pour la profession d'aide-soignant/aide-soignante (implications sur le métier) : analyse, action, interventions dans les soins par exemple, approche holistique de la santé,
 - différence entre objectivité et subjectivité : description de comportements, de faits, de situations, fidélité de l'observation...,
 - méthodologie :
 - préparation de l'observation : cible, type, contexte et repérage, schéma/grille, matériel nécessaire,
 - moyens d'observation : vision, ouïe, odorat, toucher, vidéos, photos, enregistrement... et mise en œuvre dans les soins (notions liées au secret professionnel notamment),
 - différents types d'observation : participante/non participante, structurée (sur base d'une grille, d'un schéma, ...) /non structurée,
 - outils d'aide à l'observation structurée (échelles...),
 - recueil d'informations verbales et non verbales,
 - techniques d'observation et de questionnement des pratiques et des terrains professionnels (présentation d'un modèle) ;
 - champs disciplinaires en lien direct avec le métier (hygiène, déontologie, psychologie...),
 - notions liées aux signes observables de l'état de santé du BS et introduction à la terminologie professionnelle,
 - mise en lien avec les bases légales et les activités que l'aide-soignant/aide-soignante peut effectuer sous le contrôle de l'infirmier/infirmière au sein d'une équipe structurée².

² « Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (A.V.Q.). »

4.3. Travaux pratiques : initiation à l'observation professionnelle dans la prise en soins

L'étudiant/étudiante sera capable :

- ◆ de s'initier à la surveillance l'état de santé du BS3 : observer le BS et son environnement en :
 - différenciant des éléments objectifs et subjectifs à partir d'une observation,
 - observant une situation en lien avec la santé en repérant des points d'attention liés à la déontologie,
- ◆ d'identifier les champs disciplinaires nécessaires au métier pour mieux comprendre leur importance.

4.4. Introduction à la relation et à la notion de soins

L'étudiant/étudiante sera capable :

- ◆ d'aborder les notions d'approches relationnelles contemporaines : humanitude (Yves Gineste et Rosette Marescotti), validation (Naomi Feil), Montessori transposé aux adultes, carpe Diem (Carl Rogers, Nicole Poirier), vision positive, modèle Tubbe... ;
- ◆ de découvrir les 4 concepts centraux des soins infirmiers (en lien avec les différents paradigmes), les valeurs et postulats de la profession ainsi que les liens entre ces différents concepts :
 - l'environnement : définition, histoire du concept et de sa perception, enjeux pour la profession d'aide-soignant,
 - la santé et la maladie : définition, histoire du concept et de sa perception, enjeux pour la profession d'aide-soignant,
 - la personne : définition, histoire du concept et de sa perception, enjeux pour la profession d'aide-soignant/aide-soignante, notions philosophiques, sociologiques, religieuses et culturelles en lien avec la profession d'aide-soignant/aide-soignante (âge, sexualité, identité, mœurs sociales, inégalités sociales y compris de santé, évolution technologique, médias sociaux, E-Santé, développement durable, migrations et environnement ...),
 - le soin : définition, histoire du concept et de sa perception, enjeux pour la profession d'aide-soignant/aide-soignante ;
- ◆ d'énoncer des valeurs professionnelles qui sous-tendent la fonction d'aide-soignant/aide-soignante, la sécurité sociale et la non-discrimination dans les soins ;
- ◆ de différencier l'aide et le soin (aide familial/aide familiale versus aide-soignant/aide-soignante) ;
- ◆ d'identifier la différence entre soin familial et soin professionnel ;

³ Cette aptitude est reprise dans d'autres UAA et y est complétée par des éléments supplémentaires.

4.5. Travaux pratiques : Introduction à la relation et à la notion de soins

à travers divers supports illustrant des situations de soins,

L'étudiant/étudiante sera capable :

- ♦ de comprendre le paradigme actuel des soins pour mieux situer son projet :
 - expliquer la conception actuelle de la maladie, la santé, le soin et la personne,
 - associer l'histoire de la profession à la situation actuelle de l'aide-soignant/aide-soignante,
 - expliquer le système de soins et de sécurité sociale en Belgique,
 - préciser les liens entre les professions d'infirmier/infirmière et d'aide-soignant/aide-soignante ;
- ♦ d'identifier en quoi le soin fait partie de la vie quotidienne et le différencier du soin professionnel ;
- ♦ de distinguer les valeurs et habitudes de vie issues de son éducation, de sa culture et de son expérience propre de celles liées au milieu professionnel.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

6. PERSONNEL CHARGÉ DE COURS

Un/une enseignant/enseignante ou un/une expert/experte.

L'expert ou l'experte devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Approche des sciences humaines et sociales dans le domaine des soins aux personnes	CT	B	28
Initiation à l'observation professionnelle dans la prise en soins	CT	F	20
Travaux pratiques : Initiation à l'observation professionnelle dans la prise en soins	PP	L	24
Introduction à la relation et à la notion de soins	CT	B	28
Travaux pratiques : Introduction à la relation et à la notion de soins	PP	L	12
7.2. Part d'autonomie		P	28
Total des périodes			140

8. ANNEXE : « Référentiel » du SFMQ - RÉFÉRENCES POUR L'ÉVALUATION

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- ~~Présenter son projet professionnel à ce stade de la formation⁴ :~~
 - ~~comparer ses représentations initiales du métier d'aide-soignant avec ses représentations actuelles~~
 - ~~exprimer ses atouts et ses difficultés pour le métier~~
 - ~~exprimer ses préférences et ses aspirations pour son métier futur à travers l'expérience acquise au sein de l'UAA~~
- Décrire, par l'observation, une situation professionnellement significative en différenciant les éléments objectifs et subjectifs⁵

Éléments fournis à la personne candidate :

- une situation professionnellement significative observable (observation via divers dispositifs : en milieu de soins, en vidéo, par des jeux de rôle...)
- l'outil/support de présentation de son projet professionnel (portfolio, dossier d'apprentissage...)
- les consignes de présentation de son observation et de son projet professionnel

Temps de réalisation :

- maximum 15 minutes pour la présentation du projet du candidat/de la candidate en ce compris les questions de clarification du jury.
- maximum 1H pour la tâche d'observation.

Mise en situation :

- pour la tâche d'observation : mise en situation réelle ou fictive (observation via divers dispositifs : en milieu de soins, sur vidéo, jeux de rôle...)
- pour la présentation de son projet professionnel : liberté laissée à l'OEF

Complexité :

- Tâche 1 :
 - pour que le candidat/la candidate puisse comparer ses représentations, il est impératif de garder des traces de la représentation initiale qu'il/elle s'était faite du métier en début de parcours d'apprentissage.
- Tâche 2 :
 - la visée n'est pas d'avoir une observation exhaustive. Le but est que le candidat/la candidate distingue les éléments subjectifs des éléments objectifs pour la plupart de ses observations.

Autonomie

La personne candidate réalise les tâches demandées dans le respect des consignes fournies, en initiant une démarche réflexive et en s'impliquant personnellement dans son projet de formation professionnelle.

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des conceptrices/concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs/conceptrices veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux personnes candidates en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendu.

⁴ Projet évolutif car apprentissage spiralaire, présentation sur base d'un outil/support d'accompagnement du parcours de formation (portfolio, dossier d'apprentissage...).

⁵ La visée n'est pas d'avoir une observation exhaustive. Le but est que le candidat distingue les éléments subjectifs des éléments objectifs, c'est-à-dire une des premières étapes de la démarche réflexive.

CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION *S.F.M.Q.*

CRITÈRES INCONTOURNABLES ⁶	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ⁷ Oui/Non
Critère 1 : CONFORMITÉ DU RÉSULTAT	1.1 La personne candidate fait la différence entre éléments objectifs et subjectifs pour la plupart de ses observations	...
	1.2 La personne candidate présente au moins un de ses atouts et au moins une de ses difficultés pour le métier d'aide-soignant/aide-soignante	...
Critère 2 : COHÉRENCE DE LA DÉMARCHE	2.1 Le parcours de la personne candidate, dans sa formation d'aide-soignant/aide-soignante, est amorcé	...
	2.2 La personne candidate s'exprime sur son choix de formation ⁸ et l'explique	...
Critère 3 : RESPECT DES RÈGLES ET PRINCIPES PROFESSIONNELS	Néant	...
Critère 4 : COMMUNICATION	4.1 La communication verbale et non verbale du candidat est adaptée à la situation	...

⁶ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁷ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

⁸ La personne candidate confirme ou infirme son choix de formation d'aide-soignant/aide-soignante
Initiation à l'observation et à la notion de soins